

député à plusieurs reprises que nous avons aidé les provinces sur le plan des services de formation médicale par le fond de recherches sur la santé, en partageant les frais de premier établissement, et les frais d'exploitation par les fonds d'enseignement post-secondaire. En outre, par des subventions à la santé, nous avons aidé bien des organismes à former du personnel de santé auxiliaire qui peut assumer une bonne part des travaux courants des médecins. Nous avons, par tous ces moyens, aidé à remédier dans une large mesure à la pénurie de personnel médical. On ne saurait nier que la collaboration et l'aide des provinces est indispensable si nous voulons tirer partie de ces services à longueur d'année, qu'elles doivent collaborer avec nous à la formation du personnel de soutien, ce qu'elles font déjà d'ailleurs. Si le député veut faire davantage, qu'il en parle à ses amis politiques qui sont au pouvoir en Ontario.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Tout doux!

M. Rynard: Je me permets de signaler au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que c'est le gouvernement dont il a fait partie qui nous a gratifiés de l'assurance-maladie . . .

Des voix: Bravo!

M. Rynard: . . . et que c'est à ces gens-là qu'il appartient . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je donne la parole au député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe.

LES RECHERCHES SUR LE CANCER—LES ÉCHANGES DE VUES AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Ma question est complémentaire à celle posée tout à l'heure au sujet des recherches sur le cancer. Étant donné que les Américains consacrent 1.6 million de dollars aux recherches sur le cancer, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourrait-il indiquer à la Chambre quels échanges de vues ont lieu entre ses services et les Américains au sujet des progrès réalisés dans ce domaine aux États-Unis?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je ne puis donner une réponse détaillée à ce sujet, monsieur l'Orateur. Cependant je peux indiquer au député que nos fonctionnaires de la santé publique restent en liaison constante avec leurs homologues américains en participant à des conférences diverses, dans le but de se maintenir à la page.

* * *

• (2.40 p.m.)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PUBLICATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Peut-il dire à la Chambre s'il aura terminé la rédaction du règlement concernant l'application du bill C-259 au début de janvier ou si les contribuables vont demeurer des semaines, voire des mois dans l'incertitude à ce sujet?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de donner le renseignement que demande le député. Il est certain que nous essaierons de produire le règlement le plus tôt possible après l'entrée en vigueur de la loi.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Voici une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement va-t-il devoir attendre que le ministre des Finances propose une autre série d'amendements l'an prochain avant de mettre ce règlement en vigueur?

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES CONSULTATIONS AU SUJET DE LA MODIFICATION DE LA LOI

M. Frank Howard (Skeena): J'adresse ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vu l'information recueillie lors des conférences de consultation avec les Indiens il y a quelque temps, et la décision du gouvernement d'enfourer le livre blanc sur les affaires indiennes, est-ce que le ministre, quelque personne compétente de son ministère ou un rédacteur du ministère de la Justice s'occupe présentement de libeller les modifications à la loi sur les Indiens en fonction des informations fournies par les Indiens?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons consulté les Indiens dans toute la mesure du possible depuis trois ans et leur avons demandé de nous faire des recommandations précises quant aux modifications à apporter à la loi sur les Indiens. Malheureusement, très peu de recommandations de cette nature nous ont été transmises dernièrement par eux. Toutefois, s'ils en ont à nous transmettre, nous serons très heureux de les étudier et de modifier la loi sur les Indiens en conséquence.

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Ma question n'est pas à vrai dire supplémentaire; elle est la question originale que j'ai posée et à laquelle le ministre n'a pas répondu. Vu les instances faites auprès des autorités, durant une longue période est-ce que le ministre, un de ses fonctionnaires ou un rédacteur du ministère de la Justice apporte présentement des modifications à la loi sur les Indiens en fonction de ces instances, dans le but de nous présenter une mesure à la prochaine session?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: A la suite des premières discussions que nous avons eues avec les Indiens, nous leur avons fait de nombreuses recommandations qu'ils n'ont pas jugées acceptables. En ce qui a trait aux problèmes particuliers, comme celui de savoir qui doit appartenir à une bande indienne, je dois dire que les recommandations sont partagées à peu près également. Il m'est assez difficile de décider pour eux. S'ils le veulent cependant, je suis disposé à le faire.

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Une autre question supplémentaire.